Ordonnance.

Numéro d'inventaire : 1979.09046
Auteur(s) : Napoléon Bonaparte
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : non renseigné (Paris)
Période de création : 4e quart 18e siècle
Date de création : 1798
Description : Une grande feuille pliée en deux. Au second recto l'adresse et la trace de la cire à cacheter. Le papier porte en filigrane trois croissants de lune.
Mesures : hauteur : 325 mm ; largeur : 220 mm
Notes : Il s'agit de l'ordonnance par laquelle Bonaparte crée l'Institut d'Egypte. Les citoyens Monge et Berthelot se concerteront pour choisir une maison qui abritera les services de l'Institut au Caire: une imprimerie française, une imprimerie arabe, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique, une bibliothèque "et si possible un observatoire". La signature est autographe. Le document est daté du 15 thermidor an 6, et a été expédié sous la forme d'un pli cacheté "au citoyen Monge, maison Moglié ibrahim Bey au Caire".
Mots-clés : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires
Filière : non précisée
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2

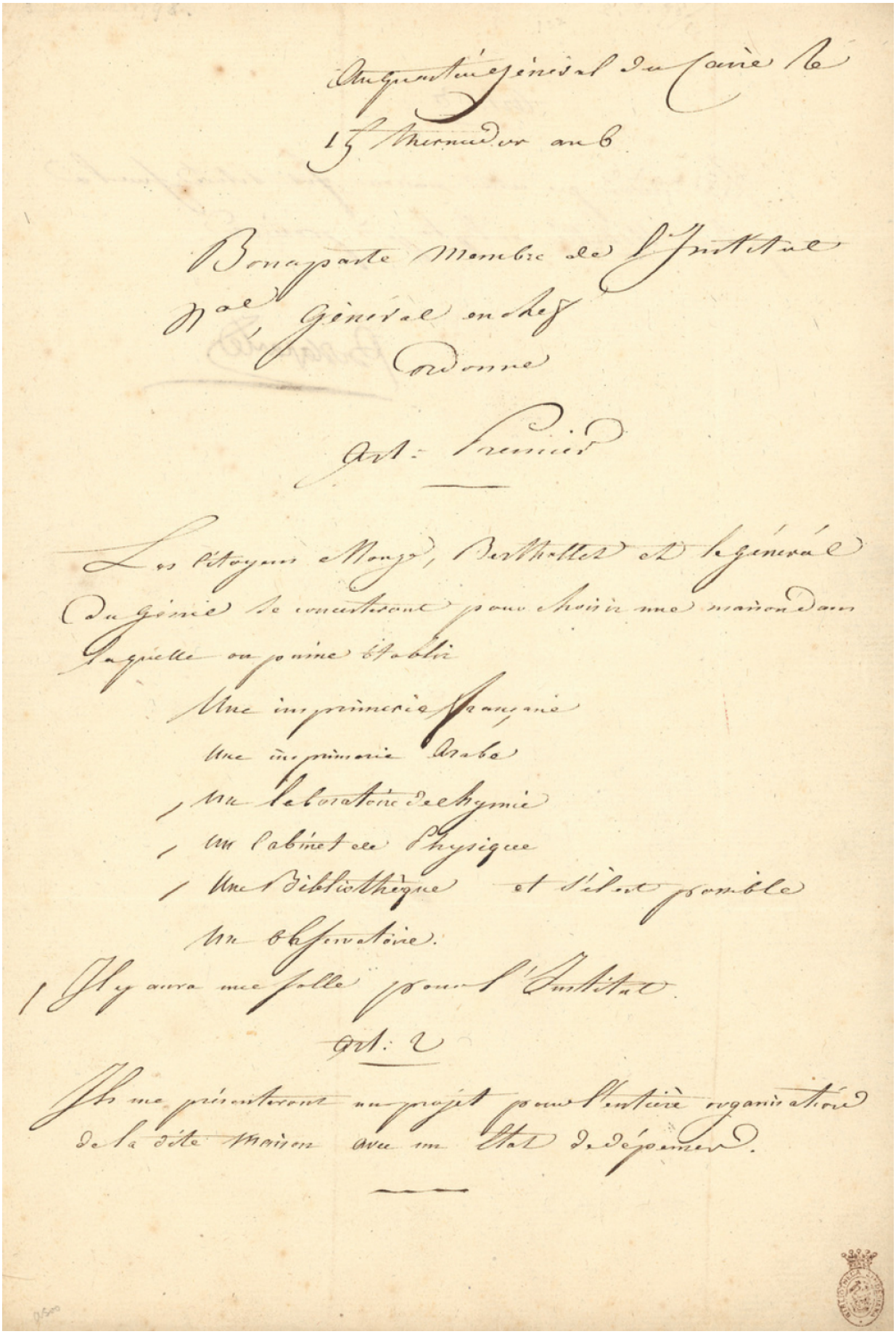

Au quartier général du Caire le
15 thermidor an 6

Bonaparte Membre de l'Institut
Nal Général en chef
Ordonne

Art: Premier

Les citoyens Monge, Berthollet et le général du Génie se concerteront pour choisir une maison dans laquelle on puisse établir

Une imprimerie française
Une imprimerie Arabe
Un laboratoire de chymie
Un Cabinet de Physique
Une Bibliothèque et s'il est possible
Un observatoire.

Il y aura une salle pour l'Institut.

Art: 2

Ils me présenteront un projet pour l'entière organisation de la dite maison avec un état de dépenses.

Art. 3

Je désirerais que cette maison fut située sur la place Usbekié ou le plus près possible.

Bonaparte